

SICAPE

La CNAPE et la Fédération Addiction lancent le projet SICAPE : Stratégie d'Intervention sur les Conduites Addictives dans les structures de la Protection de l'Enfance.

Quel est l'objectif ?

SICAPE a pour but de créer une **nouvelle synergie forte** entre la protection de l'enfance et l'addictologie. Cette acculturation permettra de **renforcer la prévention des conduites addictives, réduire les risques et offrir des soins** adaptés aux enfants et jeunes protégé.e.s.

Des professionnel.le.s de la protection de l'enfance seront **formé.e.s gratuitement** aux enjeux des addictions et les professionnel.le.s de l'addictologie aux spécificités de la protection de l'enfance. L'objectif est de donner aux structures des outils pour qu'elles puissent **développer des partenariats structurants et des projets conjoints** dans de nombreux territoires.

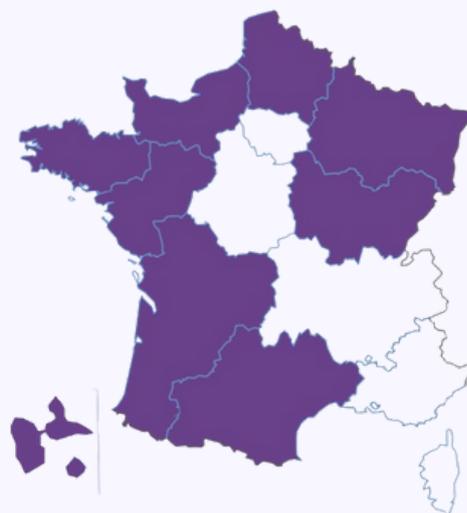
Pourquoi ce projet ?

Les **parcours de vie difficiles** des enfants et jeunes protégé.e.s combinés à leur **accès limité aux soins**, les rendent particulièrement vulnérables aux addictions, or, les professionnel.le.s remontent fréquemment des difficultés pour prévenir ce risque.

Qui peut rejoindre le projet ?

- Toutes **structures associatives** de **protection de l'enfance** (civile ou pénale), membres de la **CNAPE** : prévention spécialisée, milieu ouvert, MECS, centres éducatifs renforcés ou fermés, etc.
- Toutes structures spécialisées en **addictologie** : CSAPA, CJC, CAARUD, ELSA, etc.

Attention : Votre structure doit se situer dans l'un des territoires concernés par le projet (en mauve sur la carte).



Collaborer pour mieux accompagner les enfants et les jeunes protégé.e.s face aux addictions

Concrètement, comment ça marche ?

- 1 Inscription au projet en **binôme** (une structure du champ de la protection de l'enfance et une du domaine de l'addictologie) ou en **solo**.
- 2 Identification d'un.e **professionnel.le ressource** dans chaque structure participante.
- 3 **Sensibilisation des professionnel.le-s** des structures au projet et participation aux temps collectifs prévus.

SICAPE vise au développement de **stratégies globales** intégrant l'ensemble des conduites addictives, toutefois, une attention particulière sera portée sur :

2 axes prioritaires :

- les consommations de tabac, de cannabis et d'alcool ;
- le mésusage de médicaments.

+ **des axes complémentaires** (écrans, jeux de hasard et d'argent)

3 ans pour former, sensibiliser et agir au bénéfice des jeunes protégé.e.s

PHASE 1

Valoriser les dynamiques existantes et élaborer une stratégie d'intervention sur les conduites addictives des jeunes protégé.e.s.

PHASE 2

Former 100 professionnel.le-s ressources en binômes mixtes.

PHASE 3

Créer des feuilles de route territoriales et accompagner les structures dans la conception d'actions concrètes.

Phase 1

Élaborer une stratégie d'intervention sur les conduites addictives des enfants et des jeunes protégé.e.s.

Le défi

Au premier semestre 2025, l'objectif sera de **recenser les besoins, déterminer les ressources pertinentes et valoriser les coopérations existantes** entre la protection de l'enfance et l'addictologie.

Cet état des lieux permettra de concevoir **une formation et des outils spécifiquement adaptés aux professionnel.le-s des deux secteurs**.

Les temps forts

Vous souhaitez devenir formateur-trice, un appel à candidatures sera lancé prochainement !

 **9 journées de lancement** organisées d'ici l'été 2025 sur chaque territoire.

 La constitution d'un **groupe de travail** de formateurs en charge de la création de la formation à destination des professionnel.le-s.

Phase 2

Former pour rapprocher les secteurs de la protection de l'enfance et de l'addictologie

L'objectif ?

↳ Former **100 professionnel-le-s**, réparti-e-s en **50 binômes**, mêlant protection de l'enfance et addictologie pour qu'ils et elles s'imprègnent des spécificités de l'autre secteur et sensibilisent leurs collègues.

Comment ça va se passer ?



• **QUI ? 100 professionnel-le-s ressources identifié-e-s** au sein des structures participantes formé-e-s par des **formateur-ric-e-s régionaux** issu-e-s du groupe de travail.



• **OÙ ? Dans 8 régions et 1 territoire ultramarin** : Bourgogne Franche Comté, Bretagne, Normandie, Nouvelle-Aquitaine, Hauts-de-France, Grand Est, Occitanie, Pays de la Loire et la Guadeloupe.



• **QUAND ?** De septembre 2025 à juin 2026.



• **QUOI ?** Une **formation de 2 jours** pour devenir des **professionnel-le-s ressources** dans vos structures.

Être professionnel-le ressource, ça veut dire quoi ?

- Composer un **binôme avec un-e professionnel-le du secteur différent** du sien ;
- Bénéficier d'une **formation gratuite** et d'un ensemble d'outils pour développer ses compétences ;
- **Sensibiliser ses collègues** aux enjeux que posent les pratiques addictives chez les jeunes protégé-e-s ;
- **Participer à des actions** de prévention et de réduction des risques, notamment avec les partenaires locaux.

Phase 3

Accompagner les structures pour un travail collectif durable en faveur de projets concrets

La démarche

↳ Des **rencontres territoriales à mi-parcours** réuniront les structures et partenaires impliqué-e-s pour écrire une **feuille de route commune**. Cette dernière identifiera les besoins des enfants et des jeunes et définira les réponses à leur apporter (partenariats à développer et actions à déployer).

↳ Une **boîte à outils et des webinaires d'échange de pratiques** seront créés pour accompagner les structures dans la mise en œuvre d'actions.

Et pour quelles actions concrètes ?

À l'issue du projet, chaque structure sera outillée pour déployer des actions répondant aux besoins qu'elle aura identifié, comme :

- des **analyses de pratiques croisées** avec l'autre secteur ;
- des **ateliers thématiques** en direction des jeunes protégé-e-s et/ou de leurs parents selon leurs besoins s'appuyant sur des données probantes ;
- des **temps d'information et de suivi** avec des professionnel-le-s de santé ou de l'addictologie ;

Quand ?

D'octobre 2026
à octobre 2027

SICAPE : Un projet ambitieux pour renforcer les liens entre protection de l'enfance et addictologie

Le projet en chiffres :

3 ans

pour transformer les pratiques

100 professionnel·le·s

constitué·e·s en binôme formé·e·s directement

8 régions + 1 territoire ultramarin

concernés

+ de 1 500 professionnel·le·s

touché·e·s

50 structures d'addictologie

participantes

50 structures de protection de l'enfance

impliquées

Envie de rejoindre le projet ?



Renseignez le formulaire suivant avant le 21 février :

<https://fr.surveymonkey.com/r/D8TNSYM>

NB : le formulaire est à remplir par la direction de la structure ou par le siège de son association.

SICAPE

Vos Contacts :

FÉDÉRATION
ADDICTION
Prévenir | Réduire les risques | Soigner

Alexis Grandjean – Responsable du pôle
Expérimentation, Innovation, Recherche
a.grandjean@federationaddiction.fr

Edouard Henry – Chargé de projets :
e.henry@federationaddiction.fr

CNAPE
LA PROTECTION DE L'ENFANT

Pauline de la Losa – Responsable Handicaps //
Vulnérabilité des familles, Prévention :
p.delalosa@cnape.fr

Clara Dumortier – Chargée de projet SICAPE :
c.dumortier@cnape.fr